



**ADRESSE A LA NATION DU CHEF DE L'ÉTAT, SON EXCELLENCE LE COLONEL
MAMADI DOUMBOUYA, A L'OCCASION DU NOUVEL AN 2024.**

***Guinéennes, Guinéens,
Chers compatriotes,***

A la veille de la nouvelle année qui s'annonce, je voudrais exprimer au peuple souverain de Guinée y compris nos compatriotes établis à l'Étranger, aux compatriotes alités et qui souffrent, aux frères d'armes en mission pour défendre la liberté et la démocratie, aux personnels diplomatiques accrédités dans notre pays, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux communautés étrangères qui ont fait le choix de vivre parmi nous, mes vœux de bonne et heureuse année 2024.

Je souhaite à toutes et à tous une année de paix, de prospérité, et surtout de santé, afin de poursuivre ensemble, dans la sérénité, la concrétisation de nos aspirations profondes pour notre pays.

A tous les peuples du monde éprouvés par les conflits et diverses tensions, je renouvelle la sympathie et la solidarité du peuple de Guinée.

En cette année qui s'achève, je réitère solennellement mon attachement indéfectible à la promotion du vivre-ensemble, au dialogue et à la paix ainsi que mon entière disponibilité à toujours apporter ma pleine contribution à l'avènement d'une Guinée émergente, plus solidaire, plus sûre et tolérante.

Nos succès et nos satisfactions durant l'année écoulée suffisent à nous motiver pour en faire davantage et espérer mieux durant les douze prochains mois.

Nous sommes conscients des défis à relever, cependant, il est évident que, de manière générale, nous nous sommes améliorés en 2023, et je



voudrais vous exprimer ma fierté d'avoir contribué, avec vous, à cette avancée positive.

L'apport de l'ensemble des Guinéens, des partenaires et amis de la Guinée, est d'une importance capitale car, c'est la somme de toutes nos contributions au bien-être du pays qui façonne le devenir de notre Nation. Je vous exhorte à magnifier et à ne jamais douter de l'avenir radieux de notre pays.

**Guinéennes, Guinéens,
Chers Compatriotes,**

Des avancées considérables ont été réalisées dans notre processus de rétablissement du vivre-ensemble. A titre d'exemples, les concertations initiées au lendemain de la prise de responsabilité par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) en passant par les journées de pardon-vérité, le cadre de dialogue Inclusif Inter-Guinéen et tout récemment la chaîne de solidarité mise en place spontanément pour venir en aide aux victimes de l'incendie du dépôt des hydrocarbures survenu à Kaloum sont une parfaite illustration du progrès accompli.

C'est l'occasion pour moi d'adresser, une fois de plus, mes condoléances aux familles éplorées et de remercier les structures spécialisées en particulier les Forces de défense et de sécurité, les unités de secours, pour les efforts consentis pour sauver des vies, et les pays amis pour leur soutien ainsi que leur solidarité en faveur de notre pays pendant cet incendie dévastateur.

La cohésion sociale, qui est une dimension cruciale de la Transition, mérite d'être renforcée davantage et préservée, afin de maintenir notre pays dans le concert des Nations qui inspirent admiration et considération.



J'en appelle au sens élevé de patriotisme et de responsabilité de chacune et chacun, pour se mettre au-dessus de toute considération partisane, afin de faire de notre pays une concentration de forces et d'intelligences, un tout, un bloc riche de sa diversité pour bâtir un avenir meilleur.

L'apport à l'œuvre de construction de la Guinée nouvelle nécessite de chacun et de tous d'avoir davantage confiance en notre pays, et d'être mus par la certitude que les fruits des efforts collectifs seront redistribués à tous. C'est ce qui justifie, et je tiens à le saluer, le protocole d'accord concluant entre le Gouvernement, le Patronat et le mouvement syndical qui a permis non seulement d'apaiser le climat social, mais également d'améliorer les conditions de vie des travailleurs Guinéens. Ce Protocole d'accord prévoit une augmentation échelonnée jusqu'à 35% sur la valeur de l'indice monétaire. La cotisation sociale, qui est une des mesures d'accompagnement, est destinée à la couverture médicale jusqu'à 80% pour les fonctionnaires et les contractuels d'Etat, les retraités et les personnes à charges, conformément aux textes en vigueur, six (6) mois après la mise en application du régime contributif.

Dans la même dynamique, le Gouvernement, à travers le ministère du Travail et de la Fonction publique, a lancé un concours de recrutement de 20 mille nouveaux fonctionnaires, en vue de pallier le manque de ressources humaines qualifiées dans notre Administration publique. Ce résultat intervient après des efforts considérables d'épuration du fichier de la Fonction publique.

Toujours dans la dynamique de satisfaire la demande sociale, depuis 2022, l'État a consenti des budgets significatifs destinés aux investissements sociaux. Cette augmentation a visé principalement à favoriser les couches les plus vulnérables, en particulier les femmes et les





jeunes, et à renforcer leurs capacités pour le développement harmonieux de notre pays.

Avec la part sociale largement au-dessus de celles consenties par le passé, les actions prévues en faveur de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs sont nettement visibles. Avec la tendance et la trajectoire amorcée, il ne fait l'ombre d'aucun doute que des réponses sociales pertinentes continueront à être apportées à de nombreuses préoccupations au cours de la nouvelle année qui s'annonce, parce que les réformes structurelles profondes de redressement de l'économie nationale et de la bonne gouvernance entreprises par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) et le Gouvernement seront davantage couronnées de réussite.

**Guinéennes, Guinéens,
Chers compatriotes,**

Le processus de développement économique irréversible de notre pays est bien possible. Notre économie se porte bien malgré la conjoncture mondiale. Malgré les difficultés, notre économie est résiliente.

Les avancées significatives réalisées par la Guinée, dans la construction des fondements de l'émergence de son économie, se sont illustrées au cours de l'année qui s'achève par la mise en œuvre d'un nombre important de leviers de développement dans tous les domaines.

Le passage de notre pays de la catégorie de pays à revenu national faible au statut de pays à revenu national intermédiaire est l'une des preuves concrètes du résultat des réformes engagées.

Dans le domaine des infrastructures, nous avons entamé un vaste projet de construction et de reconstruction des voiries urbaines dans le Grand





Conakry et à l'intérieur du pays. Depuis le 05 septembre 2021, des résultats importants ont été atteints à travers notamment la mise en circulation de plus de 800 km de routes revêtues et plus de 1.400 km de routes en terre pour le désenclavement en faveur des populations rurales. Des ouvrages de franchissement importants ont aussi été livrés aux populations guinéennes ; c'est le cas notamment des ponts sur la Soumba, sur le fleuve Sankarani, de l'échangeur Paul Kagamé, des routes nationales Coyah-Faramoriah-Frontière Sierra Leone, Dabola-Kouroussa, Guéckédou-Kondémbadou. Il s'agit à ce jour, de plus de 2.000 km de routes réalisées.

D'autres projets plus importants seront finalisés au cours des prochains mois à Conakry et à l'intérieur du pays, à savoir les échangeurs du km 36 et de Bambéto, le pont unique à péage de Tanéné, la route Kankan-Mandiana, les voiries urbaines à Conakry et de l'intérieur du pays.

Ce sont là, entre autres, des éléments factuels, des preuves tangibles de notre engagement à ne pas renoncer à notre responsabilité, celle de servir notre patrie qui nous a tout donné.

Notre volonté patriotique s'étend également au secteur de l'agriculture et de l'élevage, dont le budget a été considérablement augmenté pour faire face aux enjeux stratégiques de sécurité alimentaire. Ce budget a permis notamment l'élaboration d'une campagne agricole sans précédent dans toutes les préfectures avec l'acquisition de plus de 60.000 tonnes d'engrais à un prix accessible et acheminés au plus près des utilisateurs, l'accompagnement des agriculteurs pour l'accès aux équipements (tracteurs, moissonneuses, décortiqueuses, ... j'en passe.). L'agriculture est l'un des piliers du développement de notre pays. C'est pourquoi, dans le cadre de la politique de refondation verte, j'invite tous les Guinéens soucieux du développement de notre cher pays à investir dans l'agriculture pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.



Par ailleurs, au regard de la baisse tendancielle des appuis extérieurs, l'élargissement des bases de l'économie nationale et l'accroissement de la part des ressources propres dans le budget de l'Etat, ont été, durant l'année 2023, des impératifs inscrits au cœur des stratégies gouvernementales de gestion du développement et de promotion de la richesse pour augmenter la productivité.

De même, l'Etat s'est attelé à densifier la production et la rentabilité des exploitations minières. L'approbation définitive du financement du Projet Simandou, estimé entre 15 et 20 milliards de dollars, par la Chine à travers la NDRC en est un exemple éloquent. Les avancées majeures du Projet Simandou obtenues dans les négociations avec ces partenaires industriels, sont des sources d'espoir dans la matérialisation du contenu local à savoir donner du travail et offrir des opportunités d'affaires aux entreprises guinéennes et former les Guinéens pour garantir le transfert de compétences et de technologies.

**Guinéennes, Guinéens,
Chers compatriotes,**

La mise en place des institutions fortes qui résistent au temps et à la tentation des hommes reste et demeure l'un des objectifs clés de cette Transition. Le mandat des conseils communaux étant arrivé à terme, dès le premier trimestre de l'année 2024, des délégations spéciales seront mises en place sur toute l'étendue du territoire national, pour poursuivre les efforts considérables de retour à l'ordre constitutionnel, par l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes de la base au sommet en respectant les dix (10) points du Chronogramme de la Transition.

Au cours de la nouvelle année, sera soumise au référendum une nouvelle Constitution qui nous ressemble et qui nous rassemble. Une Constitution approuvée par le peuple et qui n'est pas du copier-coller,

mais une Constitution qui s'inspire du passé pour bâtir ensemble notre avenir.

Au cours de l'année qui s'achève, notre société a été le socle de débats pertinents sur des sujets à caractère politique ou sociétal.

Je constate que les divergences de points de vue sont à l'honneur de cette démocratie en marche, en ce qu'elles ont favorisé le foisonnement d'idées constructives et fait mûrir une expression plurielle des libertés individuelles et collectives sur ces questions.

Mais, le but essentiel est la participation inclusive de tous aux débats et concertations actuelles qui détermineront la voie vers des élections consensuelles, libres, participatives et transparentes.

Pour sa part, le Gouvernement, engagé dans un processus de compromis dynamique avec la CEDEAO a, déjà, sous les auspices du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, fait adopter le 25 octobre dernier par le Conseil National de la Transition, la loi sur l'identification des personnes physiques et la loi relative à l'état civil.

La première loi, qui n'existait pas auparavant, permettra de donner un régime juridique propre à l'identification des personnes physiques. La maîtrise de l'évolution de la population guinéenne, la sécurité des citoyens et la protection de leurs données personnelles, des questions sensibles et stratégiques qui trouveront des réponses idoines grâce à ce nouveau cadre légal. Enfin, ce processus donnera lieu à la création d'un registre national des personnes physiques et favorisera l'attribution d'un numéro personnel d'identification unique à chaque citoyen guinéen.

La seconde loi rapprochera l'état civil des populations avec le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'État



Civil (PN-RAVEC). S'y ajoute le début de la cartographie censitaire, qui est l'une des étapes majeures du processus de recensement général de la population et de l'habitat, après la phase pilote de cartographie.

Toutes ces actions de l'État visent à respecter ses engagements vis-à-vis des Guinéens. A date, le processus va bon train, étape par étape, et le Gouvernement remplit toutes ses obligations tout en appelant les acteurs politiques à remplir leur part dans la dynamique patriotique de construction de notre État démocratique.

Le raffermissement de notre jeune démocratie requiert, de tous les acteurs, une hauteur de vue, un esprit de discernement, afin de toujours privilégier l'intérêt supérieur de la Nation. Quant aux citoyens guinéens, ils demandent à jouer pleinement leur partition dans les décisions qui les concernent au plus haut point. C'est pourquoi, j'attache du prix à ce que le peuple soit régulièrement consulté chaque fois que de besoin. Je puis vous rassurer que le principal motif qui fonde toute mon action est de léguer à la postérité une société bâtie sur un socle de stabilité et tournée vers un avenir radieux, dans la réconciliation de toutes les filles et tous les fils du pays.

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et à tous !

Je vous remercie.

